

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/02/2026 - 1579 - 2013 B 02257 - 797 707 445 - A2Z FG CORP

Déclaration pour la période : Année 2024

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)

Déposé au Greffe
le 03 JAN. 2026
sous le N° 1579
RCS N° 13802257

Impôt sur les sociétés

(Applicable à compter du
31/12/2024)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE
(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHES ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie

florian.gouin@gmail.com

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal Bénéfice imposable à 15% Déficit (report du 2033-B) 120

Bilan simplifié

(Applicable à compter du
31/12/2023)

A - ACTIF

	Debit	Amortissements Provisions	Net Exercice clat en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	2 561		2 561
Immobilisations incorporelles - Autres	635		635
TOTAL I (5)	3 196		3 196
TOTAL GENERAL (I + II)	3 196		3 196

B - PASSIF

	Net Exercice clat en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	681
Résultat de l'exercice	-120
TOTAL I	561
TOTAL GENERAL (I + II + III)	561

Compte de résultat simplifié de l'exercice

(Applicable à compter du
31/12/2024)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres charges	120
Total des charges d'exploitation (II)	120
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-120
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	-120

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		120
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		120
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		120

Imprimer

Fermer

Approbation des comptes A2Z FG Corp

de l'exercice 2024

L'an 2025, le 20 Mars, à Orvault, M. Gouin Florian, associé unique et président de la société A2Z FG Corp., société par actions simplifiée au capital de 10€, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 797 707 445, et dont le siège social est situé 5 rue de la baronniere, 44700 Orvault.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Decembre 2024,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Decembre 2024;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Decembre 2024 et se soldant par une perte de 120 euros.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 120 € au compte report à nouveau.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Le 31.03.2025



Gouin Florian